

# Comptes rendus bibliographiques

Autor(en): **Bonard, Olivier / Perrenoud, Marianne / Hofmann, Etienne**

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne**

Band (Jahr): - **(1982)**

Heft 2

PDF erstellt am: **12.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

*Lettres romandes. Textes et études.* Lausanne, Editions de l'Aire, 1981, 264 p.

«La section de français de la Faculté des lettres et le Centre de recherches sur les lettres romandes avaient formé le projet d'offrir à Gilbert Guisan, pour ses soixante-dix ans, un recueil consacré à des écrivains romands. La mort de notre collègue, survenue en juin 1980, fait de notre célébration amicale un hommage posthume.» Telles sont les premières lignes d'un bref avant-propos où le comité d'édition de *Lettres romandes*, constitué de collègues, d'anciens étudiants et d'amis de Gilbert Guisan, présente sous ce titre un ensemble de textes d'écrivains romands et sur des écrivains romands, offert à sa mémoire. Un hommage, il est vrai, que nous ne lisons ni ne pouvons plus lire aujourd'hui comme nous l'aurions souhaité, c'est-à-dire dans la joie d'une découverte partagée avec celui que nous honorons. Mais c'est un hommage auquel la mort, pour impitoyable qu'elle ait été, n'a su pourtant imposer le caractère, si triste, d'un In memoriam. Ce livre est né dans la ferveur et la promesse d'un anniversaire; la maladie venant, et puis la mort, il s'est accompli dans la certitude que Gilbert Guisan l'eût aimé ainsi. La beauté s'en est comme approfondie et chargée de sens parce que, d'être restée fidèle à elle-même, elle témoigne d'une évidence: Gilbert Guisan n'a pas cessé de vivre dans nos cœurs et dans nos esprits. Ce n'est pas que l'ouvrage ignore ou passe sous silence la très cruelle réalité de cette disparition. Et nul ne pouvait le faire mieux sentir que Jacques Mercanton qui, dans un admirable portrait de Gilbert Guisan, apporte une sorte de témoignage ultime de fidélité et d'espérance, déploration aux accents parfois dramatiques, où les traits de l'ami et du professeur, les étapes de sa carrière, mais aussi la qualité de sa présence se dégagent avec une rare noblesse.

Plutôt qu'un recueil de «mélanges» d'un type strictement universitaire, les initiateurs du projet ont voulu offrir à Gilbert Guisan un livre qui honorât l'activité qu'il a mise au service de la littérature de Suisse française, comme professeur et comme fondateur du Centre de recherches sur les lettres romandes. Activité féconde, conduite avec un remarquable discernement, inspirée par un goût et une sensibilité que les exigences de l'érudit pouvaient parfois voiler, sans les dissimuler pourtant. Ils ont donc fait appel non seulement à des critiques, pour le regard aigu et neuf qu'ils portent sur la littérature romande, mais aussi à des poètes, ainsi qu'à des artistes peintres dont les œuvres rythment ce riche ensemble de textes. La réunion de tous ces collaborateurs, que rassemble une même fidélité à Gilbert Guisan, mais surtout le caractère proprement concertant de leurs diverses démarches montrent — et j'inclinerais à penser qu'il s'agit là d'un trait spécifique de la Suisse romande — que l'activité critique et l'activité créatrice ont ici un très haut degré de compatibilité et qu'elles ont une raison d'être et d'être en commun. A cette réflexion que je lui soumettais, Pietro Sarto, qui illustre *Lettres romandes* d'une gravure, aux côtés de Jaques Berger, Dario Gamboni, Jean-Jacques Gut, Gérard de Palézieux et Edmond Quinche, répondait

qu'en effet un même goût de la page imprimée lui semblait rapprocher en Suisse romande les graveurs, les dessinateurs et les écrivains.

Disons sans tarder que j'ai été saisi par la beauté de ce livre, dont la réalisation, il faut leur en savoir gré, a été menée à bonne fin par Doris Jakubec et Jean-Luc Seylaz. On a pu, il est vrai, juger un peu faible la couverture de l'ouvrage. Mais qu'est cela au regard de la composition interne, si parfaitement élégante et lisible dans sa typographie et son agencement, et si agréablement soutenue par les œuvres graphiques qui l'illustrent, à tous les sens que revêt ce terme? Et comment ne pas voir ici la bienfaisance, le soin que, dans l'esprit même de Gilbert Guisan, chaque auteur voue à son appareil de notes et de références? L'édition critique par Pierre-Paul Clément d'extraits inédits du journal écrit par Edmond-Henri Crisinel pendant son dernier séjour à la clinique psychiatrique de la Métairie est à cet égard un modèle du genre, un modèle de rigueur et, il faut le souligner, de cohérence et d'invention dans la présentation typographique du texte. On est ici, à n'en pas douter, entre gens qui savent ce que publier veut dire! Les mêmes éloges doivent être adressés à Doris Jakubec pour son excellente *Bibliographie des travaux de Gilbert Guisan*, qui est, à sa manière, un portrait et un hommage. Je dirai donc que l'expérience des conditions matérielles de la publication, ainsi que le respect de certains usages, qui sont comme la courtoisie de ce beau livre, définissent à un haut niveau technique la commune exigence de ses auteurs.

La composition de l'ouvrage était dictée également par un souci d'équilibre. S'offrent en effet au regard et à l'esprit du lecteur un ensemble harmonieux et toute une série de rapports, dans l'ordre matériel comme dans l'ordre intellectuel, dont je voudrais donner quelque idée, à défaut de pouvoir rendre compte, comme elles le mériteraient, des dix-huit contributions qui constituent *Lettres romandes*.

La table des matières fait apparaître quatre groupes de textes, à raison d'une cinquantaine de pages par groupe, que relie et articulent entre eux, dans un heureux effet d'alternance, les suites de poèmes de José-Flore Tappy et de François Debluë, ainsi qu'un essai d'Etienne Barilier, *Ecrire vrai*, que son caractère de libre création philosophique assignait tout naturellement à cette place. Georges Haldas donne une conclusion à cette présence des poètes et des créateurs par la publication de trois proses, sous le titre de *Trois Bulles*, par quoi il désigne dans ses *Carnets* à paraître le jaillissement de «cette conversation monologue qui sous-tend (ses) journées de travail, (ses) promenades et bien souvent (ses) insomnies».

Ces quatre séquences, que j'appellerai un peu injustement principales, sont formées de textes ou d'études que des affinités de sujet ou de nature appelaient à se réunir. Tout d'abord deux séries poétiques — l'une de poètes, l'autre sur des poètes — où l'on trouve successivement des *Fragments d'un livre en travail* de Philippe Jaccottet, le *Journal anamnétique de la Métairie* déjà mentionné; puis une étude de Catherine Dubuis, «*Le Livre pour toi*»: passion, durée, écriture, un essai de Jean-Charles Potterat, *Le pont nul (sur une page de Gustave Roud)*, auxquels font suite deux études, l'une de Michel Dentan sur *La poésie de Schluenger et le paradis perdu*, et celle de Doris Jakubec, intitulée *L'inspiration grecque dans quelques poèmes du «Livre d'Ophélie»*.

A ce domaine poétique correspond un domaine du roman: *Par-delà Ramuz* est le titre d'un essai où Jeanlouis Cornuz place dans une perspective sociologique un récit d'Alphonse Layaz qu'il compare, sous l'angle du tragique, à quelques romans ramuziens; Françoise Fornerod précise la nature de l'écriture fémi-

nine et la revendication qu'elle implique dans *Alice Rivaz: la revendication d'une écriture féminine*; Marguerite Nicod-Saraiva aborde en stylisticienne l'œuvre de Corinna Bille dans un travail sur *Corinna Bille ou le bonheur terrestre*; cependant que Jean-Luc Seylaz propose une réflexion sur le mythe et le roman dans «*L'Arbre un jour*» de Jean Pierre Monnier: de l'événement à l'avènement. Quant à la dernière séquence critique de l'ouvrage, le lecteur s'avise sans retard qu'elle a pour objet les rapports de l'écrit et du pictural. Deux études y figurent, celle de Mouse Reymond, *Félix Vallotton: quelques réflexions sur le peintre et l'écrivain*, et celle de Françoise Desponds sur *Auberjonois, Ramuz, Alexandre Cingria et le monde forain*. Il manquait peut-être à cet ensemble des considérations sur la critique elle-même: c'est à quoi répond Roger Francillon dans *Alexandre Vinet critique littéraire: la littérature et l'angoisse*.

Il se pourrait que nous vivions, dans l'histoire de la critique, un moment privilégié, dont ce recueil d'essais témoigne à sa façon. Moment privilégié, parce que les divers instruments que s'est forgés l'activité critique, depuis une vingtaine d'années — et sans le concours desquels cet ouvrage n'eût pas été ce qu'il est — se sont à la fois perfectionnés et simplifiés et que, sans nullement céder sur la rigueur de leur dessein et de leur langage, les auteurs de *Lettres romandes* en ont pour ainsi dire humanisé l'usage, attentifs au texte plus qu'à la définition de leur démarche propre. Qu'elle soit d'inspiration psychologique ou psychanalytique, qu'elle emprunte à la sociologie ou à l'histoire, qu'elle accorde son attention à tel réseau d'images ou de symboles, à telle fréquence grammaticale ou syntaxique, la démarche de ces diverses analyses ne se donne ici ni pour exclusive, ni pour exhaustive. Si elle accorde sa préférence à telle orientation de la lecture, on peut dire qu'elle demeure *lecture* et qu'en d'autres termes elle fait du texte le lieu, par excellence, de son investigation, avec une attention d'autant plus remarquable qu'elle est au service de la conscience la plus haute de l'acte poétique et de son enjeu. Humilité et profondeur: ces deux termes résument peut-être le caractère de *Lettres romandes*.

D'emblée, le texte de Philippe Jaccottet définit la qualité d'une réflexion sur l'écriture que le livre tout entier saura maintenir à son niveau le plus haut. *Fragments d'un livre en travail* est un poème à l'état naissant, que l'on voit se dégager peu à peu des proses qui l'accompagnent et le commentent. Contrepoint de vigilance et d'abandon, ce très beau texte nous associe au drame intime d'une parole qui s'épuise tout d'abord à fixer la sensation première d'un paysage, pour parvenir enfin à rejoindre l'évidence qui la fuyait. De sorte que le lecteur est mis ici en présence de l'acte poétique lui-même. Or, c'est bien là ce à quoi, dans leur perspective singulière, nous invitent la plupart des textes et études du recueil. On en pourrait retenir l'exemple de Crisinel, dont le regard rétrospectif et l'infaillible mémoire, plongeant dans le passé, vont chercher aux sources de l'inspiration poétique ce que P.-P. Clément nomme «l'événement affectif incitateur». Ou celui encore de Roud qui, dans une page de *Port-des-Prés* remarquablement analysée par J.-Ch. Potterat, jette, au péril de l'œuvre et de la vie, entre temps et éternité, entre présence au monde et irrémédiable séparation, tout l'enjeu de sa parole. Ou encore celui de Schlunegger et de l'impossible dialectique où sa vie s'est enfermée, la mort constituant, comme le montre Michel Dentan, une issue, la seule issue que toutes les ressources de la poésie tentent pourtant de conjurer. Mais on pourrait tout aussi bien citer les trois poèmes grecs du *Livre d'Ophélie*, que la lecture de Doris Jakubec permet de situer au cœur de la poétique d'Anne Perrier, ou les poèmes en prose de Marguerite Burnat-Provins, dont Catherine Dubuis montre qu'ils doivent leur pouvoir sur nous à deux mouvements contra-

dictoires de l'écriture: fixer hors du temps l'image plénière de la passion heureuse, mais aussi opérer la lente transformation de l'amour passionné en une tendresse durable, par un acte de soumission au temps.

Lectures neuves, où l'intelligence critique, souvent modeste dans son champ d'opération, me paraît toujours inspirée par l'intuition de l'essentiel. On le voit: ce sont, mais saisis au point où l'artiste est engagé dans la singularité de son expérience, les rapports de l'écriture et de la vie que nous pouvons espérer mieux connaître ici. Le pouvoir de dépassement ou de sublimation que possède l'écriture, si sensible par exemple chez un Crisinel, ne va pas sans entraîner parfois un doute sur son aptitude à transformer notre relation au monde. La littérature est alors vécue dans l'incertitude ou la souffrance, et nous en trouvons des exemples particulièrement révélateurs dans *L'Arbre un jour* de Jean-Pierre Monnier, roman auquel Jean-Luc Seylaz consacre en ce sens son étude, comme aussi dans les œuvres littéraires de Félix Vallotton, qu'examine Mouse Reymond. Il n'est pas jusqu'à Alexandre Vinet, si l'on suit l'analyse de Roger Francillon, qui n'ait vécu la littérature — celle des autres — dans une sorte d'ambiguïté.

Or, il me semble qu'à cet égard, la présence de voix féminines dans *Lettres romandes* revêt un grand intérêt. Pour reprendre les termes d'Alice Rivaz cités par Françoise Fornerod, l'on peut dire en effet que «les écrivains hommes, souvent, désincarnent et transcendent», alors que les femmes «incarnent». Dans ce recueil, des femmes parlent de femmes, sans passion, sans démonstration voyante de sympathie, tant est profonde l'identité de leur quête. Elles manifestent ou tentent de définir les caractères propres de l'écriture féminine, qui sont peut-être, en face d'une littérature masculine où règne, parfois tragiquement, la séparation, ceux de l'accord et de la réconciliation. Marguerite Nicod-Saraiva intitule son étude *Corinna Bille ou le bonheur terrestre*, et Doris Jakubec définit la poésie d'Anne Perrier comme une «connaissance, tant sensible que spirituelle, de la beauté, de la lumière, de tout ce qui fait l'unité de l'être».

Saluons en conclusion deux poètes que *Lettres romandes* offrent à notre découverte. Ils représentent, à leur manière, ces deux versants complémentaires d'un authentique rapport au monde. Un paysage d'hiver, griffé, mordu de froid, une chambre, lieu du travail silencieux, de la rêverie concentrée ou du partage de l'amour: chez José-Flore Tappy, la poésie condense son énergie pour contenir l'espace et signifier son accord aux choses. Chez François Debluë, le poème, regard aigu, tendre et comme à vif, dit l'incertitude, l'arythmie du lieu et du temps, dans une série de «marines», frêle et précieuse suite d'instantanés que l'écriture recueille comme un défi à la mort. Disons enfin notre admiration pour un essai que notre lecture diagonale de *Lettres romandes* n'a pas su mettre encore sur son chemin! Il s'agit d'*Auberjonois, Ramuz, Alexandre Cingria et le monde forain*. L'étude de Françoise Desponds, thématique et historique, évoque autour de la figure du saltimbanque et de son décor une époque de la vie artistique en Suisse romande que Gilbert Guisan connaissait comme nul autre; elle attache son attention à des artistes, peintres et écrivains qu'il admirait et faisait admirer par son enseignement et ses publications. Si bien que je verrais dans ce texte non seulement un discret hommage, mais, en quelque sorte, une mise en abyme du recueil tout entier.

Olivier Bonard.

*Farinet devant la justice valaisanne* (1869-1880). Dossiers de procédure pénale publiés par André Donnet, Martigny, Imprimerie Pillet, 1980, Bibliotheca vallesiana, vol. 16, 2 vol., 593 p.

André DONNET: *La véritable histoire de Joseph-Samuel Farinet, faux-monnayeur*, Lausanne, Payot, 1980, Coll. «Histoires d'ici», 96 p.

En 1938, en préface à une édition de Farinet destinée aux bibliophiles franco-suisse<sup>1</sup>, Ramuz écrivait: «Farinet a été un faux-monnayeur véritable. Il a même eu son heure de célébrité (très locale) aux environs de 80, dans tout le pays qui s'étend de Martigny à Sion. Rien ne serait plus facile sans doute que de reconstituer son histoire en fouillant les archives de l'Etat du Valais.» Facile? Nous n'en sommes pas sûre. Mais c'est chose faite.

Le professeur André Donnet, directeur de la Bibliothèque et des Archives cantonales du Valais jusqu'en 1968, a «fouillé» les archives du tribunal de Martigny, ainsi que celles d'Entremont et a mis en lumière les minutes des diverses procédures instruites en Valais contre Farinet et ses complices. Il accompagne cette édition, plus particulièrement destinée à un public d'historiens, d'un petit volume intitulé: *La véritable histoire de Joseph-Samuel Farinet, faux-monnayeur* qui, s'inspirant largement des dossiers de procédures, en rend compte d'une manière plus condensée; d'une lecture aisée, ce livre nous fournit en plus quelques indications biographiques complémentaires puisque les actes de procédure ne concernent, eux, que les dix dernières années de la vie de Farinet. Dans l'introduction et la conclusion, A. Donnet fait le point sur l'état de la question et apporte des renseignements précieux sur ce qu'il estime être «l'origine et la source du roman de Ramuz».

*Farinet devant la justice valaisanne* est divisé en quatre parties. Les trois premières relatent les procès intentés à Farinet et à ses divers complices de 1871 à 1879. La quatrième, elle, évoque plus particulièrement des actions judiciaires concernant Farinet en fuite, l'aide qu'il a pu recevoir de diverses personnes et sa mort (procès-verbal de levée de cadavre, rapport d'autopsie et procédure contre Auguste Carron, soupçonné d'avoir détrossé son cadavre). En plus des minutes de toutes les séances de tribunal, nous trouvons reproduites, en annexe à chaque partie, de nombreuses pièces justificatives: lettres, rapports, résumés des faits, jugements qui, plus que les interrogatoires souvent truffés de déclarations mensongères difficiles à débrouiller, permettent de se faire une idée globale de chaque affaire, de son déroulement, de sa chronologie et de son dénouement.

Dans son Avant-propos, A. Donnet fait part de ses sources et des choix qui ont abouti à l'établissement du texte qu'il nous présente. La table des matières analytique, très détaillée, permet de suivre les divers procès, de mesurer leur durée et le nombre élevé d'interrogatoires nécessaires à l'établissement de la vérité. Deux index, minutieusement établis, recensent tous les noms de lieux et de personnes cités dans les procédures. Les personnes ne sont pas simplement citées; le plus souvent elles sont identifiées par la mention de leur origine, leur date de naissance ou de décès et leur profession.

---

<sup>1</sup> Préface reproduite par la Fondation C.F. Ramuz dans son *Bulletin* de 1977, pp. 5-8.

Maurice Farinet, le héros de Ramuz, était un solitaire, fabriquant sa monnaie dans le secret de sa grotte, trouvant la matière première de ses pièces d'or dans les filons qu'il exploitait. Il avait des rapports d'amitié avec la population qui ne le considérait pas comme un voleur, puisque les pièces de sa fabrication valaient plus que les vraies!

Joseph-Samuel Farinet, le vrai faux-monnayeur, fabrique, lui, des pièces de vingt centimes... pas très réussies. Il a des complices, des «associés» qui l'aident à se loger, à se procurer le matériel nécessaire à la fabrication des pièces et à les écouler. Au procès, il n'est guère présent en chair et en os. Il n'y paraît que quatre fois en 1871. Mais son absence n'empêche pas que son nom soit prononcé à chaque séance. L'on trouve aussi de nombreux renseignements dans ses lettres, à ses frères d'une part, pleines de détails sur ses conditions de vie, ses intentions et sa ferme volonté de se défendre contre les gendarmes, au président du tribunal, d'autre part (en août 1871) où, curieusement, écœuré, prétend-il, par la justice de Bagnes, il livre ses complices avec force détails sur leurs agissements et leurs cachettes.

Les témoignages de ses amis, de ses victimes, ses mensonges, ses aveux, ses lettres dessinent peu à peu le portrait d'un délinquant au passé judiciaire chargé, violent, menteur, vindicatif, mais d'un autre côté généreux, exerçant une certaine emprise sur ses complices. Pour survivre sept ans en cavale, il faut en effet bénéficier de nombreux appuis qui ne lui firent pas défaut, semble-t-il.

Farinet est certes un personnage intéressant; mais à travers ces procès, c'est toute la vie d'une communauté que l'on perçoit, et A. Donnet relève dans son Avant-propos que publier ces procédures lui paraît important pour étudier «l'histoire des mentalités». Et c'est certainement l'un des mérites de ce livre, qui, à partir d'un fait divers, d'un délit de droit commun, nous montre le fonctionnement de la justice et le rapport que le petit peuple entretient avec elle dans sa vie quotidienne. Les complices et les témoins au procès sont le plus souvent de pauvres gens connaissant des ennuis d'argent sans fins, couverts de dettes, peu instruits (illettrés parfois — certains d'entre eux ne peuvent signer leur déclaration —), naïfs et mesurant mal les conséquences de leurs actes. Il n'est pas surprenant qu'ils aient vu dans la fausse-monnaie une manière de s'en sortir.

Nous avons là la peinture d'une communauté rurale, menant la vie étroite imposée par un paupérisme né d'un pays qui n'offrait que peu de ressources. Certains parlent d'ailleurs d'émigrer en Amérique. Les rapports de cette population à l'argent sont significatifs. L'argent devait être rare; et même si les pièces de vingt centimes avaient à l'époque un pouvoir d'achat non négligeable, il nous paraît quand même remarquable qu'interrogés au procès sur la provenance de leurs fausses pièces, bien des gens se souviennent quand et où ils les ont reçues. Relevons en passant que c'est en changeant des pièces ou des billets contre de la monnaie plus petite que Farinet et ses complices écoulaient leur stock de fausses pièces.

Un autre aspect, peut-être plus anecdotique, qui nous a frappé, c'est ce que nous appellerions «le dur métier de faux-monnayeur». Quelle énergie déployée par ces hommes pour fabriquer leurs pièces! Il est assez étonnant de suivre les tribulations de la «machine». Nous voyons Farinet commander des pièces détachées, selon ses propres dessins, parfois sous de faux noms ou par l'entremise de complices, imaginant même des pièces inutiles pour égarer le constructeur. Après le premier procès, d'autres comparses n'hésitent pas à racheter ce qu'il reste de la première presse se rendant même jusqu'à Turin pour se procurer les éléments manquant. Cette machine, on la monte, la démonte, l'enterre, on la

jette dans le Rhône, on l'en ressort, la transporte chez un autre complice qui ne tarde pas à s'en débarrasser, personne n'aimant conserver chez soi ce genre d'instrument... Et il n'y a pas que la machine. Il faut du métal, et on ne le trouve pas dans les montagnes valaisannes. On va le chercher à Genève ou on le fait venir; on plaisante même avec les gendarmes sur l'usage de ces grandes feuilles. Jusqu'où plaisantait-on sur la fausse-monnaie, à quel point se doutait-on de l'usage fait de ces matériaux, des pièces commandées ou des acides achetés chez le droguiste? la question serait la même concernant tous les usagers de la fausse-monnaie. Il semble difficile d'établir ce que savaient réellement les gens, dans quelle mesure ils étaient complices, eux qui, ne voulant pas savoir, savaient tout quand même.

Tout cela finira très mal: la prison, les amendes, la fuite et la mort de Farinet tombé au fond d'une gorge. Et que retrouvera-t-on dans la besace de ce fugitif, traqué et affamé? un petit volume d'une encyclopédie: le *Nouveau Manuel complet des alliages métalliques, contenant la préparation de ces alliages* (Paris, Hervé, 1878).

Maurice Farinet, le héros, fabriquait des pièces d'or valant plus que les vraies; Joseph-Samuel Farinet des pièces de vingt centimes. Le premier, un peu naïf, ne voulait pas admettre qu'il existât un monopole d'Etat. En battant monnaie, c'est à l'argent même qu'il s'en prenait, et ne volant personne, comprenait mal que la justice le poursuive. Joseph-Samuel, le délinquant de droit commun, avait des préoccupations plus terre-à-terre. Il voulait gagner beaucoup d'argent mais n'y est pas parvenu.

André Donnet, lorsqu'il publie les archives du procès de Farinet et qu'il en tire par la suite *la véritable histoire de Farinet...*, n'entend pas imposer sa conception personnelle du personnage face au héros romantico-anarchiste imaginé par Ramuz. Il ne met pas en cause la liberté de création de l'écrivain qui fait son métier en inventant des histoires. S'il détruit un mythe, c'est simplement en rapportant ce qu'il a découvert dans des documents inédits, sans esprit de polémique.

En publiant ces archives, concernant plus particulièrement l'affaire Farinet, il contribue à mettre en lumière un aspect du fonctionnement des institutions valaisannes dans le cadre d'une communauté précise, historiquement et géographiquement localisée. A. Donnet rejoint ainsi un courant historique dont on découvre de plus en plus les richesses et qui tend à se spécialiser dans l'exploitation des archives régionales et locales, registres de paroisses, inventaires notariés, correspondances privées etc... et qui donnent naissance à des recherches du type de celles d'Emmanuel Le Roy Ladurie par exemple, où l'ethnographie, l'économie, la sociologie donnent à l'histoire sa dimension pluri-disciplinaire.

Concernant Farinet, d'autres archives restent à découvrir et A. Donnet indique l'orientation de nouvelles recherches. Nul doute que l'historien «fouillant» les archives de la vallée d'Aoste, les fonds du Département de justice et police, les protocoles du Conseil d'Etat permettrait peut-être d'affiner la connaissance du personnage. Gageons que, très vite, de telles recherches aboutiraient à nous éclairer sur la vie d'autres communautés et contribueraient, elles aussi, à l'étude de l'évolution des mentalités, ou parfois, qui sait, à leur absence d'évolution.

Marianne Perrenoud.



Simone BALAYÉ: *Madame de Staël: Lumières et Liberté*, Paris, Klincksieck, 1979, 271 p. (Bibliothèque française et romane. Série C: Etudes littéraires, 71).

Madame de STAËL: *Des circonstances actuelles qui peuvent terminer la Révolution et des principes qui doivent fonder la république en France*. Edition critique par Lucia OMACINI. Préface de Simone Balayé. Paris-Genève, Droz, 1979, LXXXVIII, 477 p. (Textes littéraires français).

Ces dernières années ont vu paraître une éclosion réjouissante d'ouvrages et d'articles sur les écrivains-philosophes du Groupe de Coppet. Cela tient pour une part à la célébration des bicentennaires de la naissance de Madame de Staël (1966), de Constant (1967), de Sismondi (1973) ou enfin du 150<sup>e</sup> anniversaire de la mort de Constant (1980). De telles manifestations cependant pourraient n'être qu'un rappel larmoyant d'une grande personnalité pleurée par des «amis», lecteurs passionnés de son œuvre, s'il n'y avait, derrière le prétexte d'une commémoration, la volonté bien affirmée de faire progresser les études historiques et littéraires sur des auteurs souvent méconnus. Or, les rencontres et les colloques qui viennent d'être évoqués ont sans conteste donné un esprit nouveau et un élan réel à la critique. On constate tout d'abord l'abandon d'une conception trop étroite vouée exclusivement à l'étude d'un personnage, sans prendre en considération son appartenance à un groupe intellectuellement et socialement déterminé; dans cette perspective, de vieilles querelles qui ont divisé stupidement staëliens et constantiens, par exemple, ont été rangées au magasin des accessoires; puis un effort particulier a été voué à une analyse pluridisciplinaire des textes: linguistes, sociologues, historiens, économistes et juristes ont puisé aux mêmes sources et ont confronté avec bénéfice leurs résultats; enfin toutes ces démarches ont voulu s'appuyer sur une érudition plus solide et ont fait preuve d'une exigence très marquée pour que le corpus des auteurs du Groupe de Coppet soit étudié dans sa totalité, voire dans sa globalité; cela nécessite une attention plus soutenue aux problèmes philologiques posés par la genèse des textes, par leur tradition manuscrite et leur évolution.

Les deux ouvrages qui sont brièvement analysés ici rendent parfaitement compte des tendances qui viennent d'être dégagées. Ils illustrent à la fois ce souci de déborder le cadre trop restreint du seul auteur envisagé (M<sup>me</sup> de Staël) et cette exigence, ce goût pour l'authenticité des textes.

A Simone Balayé revient le très grand mérite d'avoir réuni, dans un ouvrage relativement bref et très bien écrit, une somme considérable d'éléments permettant de saisir la vie, la psychologie, la pensée, l'œuvre et l'action de M<sup>me</sup> de Staël. Ce travail est évidemment le fruit de très longues recherches et d'une cohabitation, pour ainsi dire, avec l'ensemble des problèmes posés par l'histoire de la période, l'histoire des idées autant que par la connaissance intime de M<sup>me</sup> de Staël et de son entourage. L'auteur développe et enrichit toute une série de domaines qu'elle avait abordés dans de nombreux articles et des publications qui ont fait de Simone Balayé la spécialiste incontestée des études staëliennes. Que ce soit les aspects psychiques de la personnalité de M<sup>me</sup> de Staël (la relation au père Jacques Necker, notamment), ou l'analyse très fouillée de l'œuvre romanesque, ou encore les chapitres consacrés à la politique («M<sup>me</sup> de Staël et la Révolution», «L'écrivain et le pouvoir»), Simone Balayé maîtrise toutes les approches et se sent à l'aise dans toutes les méthodes. Sans tomber dans les défauts inhérents aux «itinéraires spirituels», si artificiels et souvent désincarnés, elle suit le rythme naturel de la biographie de l'écrivain, s'attachant à montrer l'originalité d'une

période, à caractériser les passages et les étapes, soulignant les évolutions les plus remarquables. Ce livre réussit pleinement ce pari difficile qui consistait à montrer tous les aspects nouveaux et peu connus de la personnalité comme de l'œuvre de M<sup>me</sup> de Staël, non pas isolément mais d'une manière très synthétique. Vision globale, mais pas schématique ou exclusive.

Parmi ces aspects, un des plus intéressants est l'interaction continue chez M<sup>me</sup> de Staël entre le littéraire et le social (ou le politique). *De la littérature* prouve une sensibilité nouvelle dans la critique; l'ouvrage prend une distance très nette par rapport à une conception surannée des questions littéraires et c'est en même temps un manifeste républicain qui ne peut se comprendre que dans le contexte précis de l'arrivée au pouvoir du Premier Consul et de la mise en place d'un nouveau régime. Ceux qui s'opposent à l'ouvrage de M<sup>me</sup> de Staël sont ou seront presque tous des suppôts de la politique de Bonaparte; tandis que ceux qui applaudissent se retrouvent dans l'opposition et même proscrits. L'éloge des Lumières (d'ailleurs relatif), les «gens éclairés» que M<sup>me</sup> de Staël place au pinacle, tout cela déplaît au nouveau pouvoir qui se méfie trop des raisonneurs et qui instaure une période de silence plus favorable au despotisme.

Comme le montre Simone Balayé dans le chapitre consacré aux romans, le problème de l'individu et de la société est un des thèmes centraux de l'œuvre staëlienne. *Delphine* ou *Corinne* mettent en scène des héros aux prises avec leur environnement social: «Dans ses romans, la société n'est pas vue sur la place publique mais dans les salons, son théâtre par excellence. L'écho des événements politiques y parvient juste assez pour qu'on n'oublie pas que la Révolution existe et que, peu à peu, tout s'effondre» (pp. 123-124). Plus loin, l'auteur dit encore à ce propos: «Le problème social qui, dans *Delphine*, est traité sur un plan moral, politique et religieux, prend dans *Corinne* une teinte tout à fait intellectuelle. C'est le conflit du génie et de la société, thème essentiel dans l'œuvre de M<sup>me</sup> de Staël ici traité avec une nuance supplémentaire: le conflit de la femme de génie et de la société» (p. 137).

M<sup>me</sup> de Staël est l'animatrice de tout le Groupe de Coppet. Avec elle tout un combat se livre en faveur de l'esprit des lumières, contre un courant réactionnaire ou despotique qui tente d'avilir les conquêtes intellectuelles et morales du XVIII<sup>e</sup> siècle. M<sup>me</sup> de Staël symbolise ce courant d'opposition progressiste, d'intellectuels engagés et désireux de laisser une place de choix à la pensée, à l'imagination et au génie.

Livre de l'enthousiasme — maître mot du vocabulaire de Coppet —, l'ouvrage de Simone Balayé apporte une synthèse toute en nuance, rigoureuse et «définitive» de la question staëlienne.

Mais toute synthèse suppose que de nombreux jalons ont été préalablement posés. Parmi les travaux qui sous-tendent un édifice aussi vaste et solide que celui de Simone Balayé, on remarque tout particulièrement l'édition critique des *Circonstances actuelles* due aux soins de Lucia Omacini. En effet, toute critique élaborée doit partir d'un texte correctement établi. Or, il faut savoir gré à M<sup>lle</sup> Omacini d'avoir fait toute lumière sur un ouvrage mal connu et pourtant essentiel de M<sup>me</sup> de Staël. Celle-ci n'avait pas publié *Des circonstances actuelles* qui avait été écrit précisément pour répondre à cette question brûlante en France depuis 1789: la Révolution, oui mais jusqu'où? ou quels sont les critères moraux, sociaux et politiques qui permettent de penser que la Révolution est achevée? Les Français se débattaient, en particulier après la chute de Robespierre, dans un dilemme grave; l'épisode de la Terreur poussait une grande partie de l'opinion dans la réaction monarchique. Les «excès», comme l'on disait,

faisaient réprover même les idées généreuses pour lesquelles on s'était battu. M<sup>me</sup> de Staël et Constant tâchèrent de trouver un compromis, de sauver l'essentiel des acquisitions de 89 en évitant de les détruire soit par un retour plus ou moins avoué à l'Ancien Régime, soit par une révolution sociale plus décisive encore.

Par ses *Circonstances actuelles*, M<sup>me</sup> de Staël intervenait dans ce débat qui agitait tous les partis, tous les clubs et tous les salons. C'est probablement le livre de sociologie politique le plus intéressant de toute la période du Directoire et du Consulat, c'est en tout cas celui qui permet de mieux connaître la tendance républicaine modérée dont M<sup>me</sup> de Staël et Constant étaient les champions. L'action de ces deux intellectuels est encore mal comprise parce que la critique s'est longtemps entêtée à ne voir dans leur attitude que le reflet d'une mentalité petite bourgeoise et profiteuse du régime en place.

L'ouvrage de M<sup>me</sup> de Staël est resté inédit jusqu'en 1906 au moment où Joseph Viénot en fit une très mauvaise édition. Une source importante et même capitale pour l'histoire des idées de cette époque était ainsi déflorée. Par certaines interpolations, le texte même était parfois rendu incompréhensible.

Lucia Omacini, avec une très grande patience et une érudition sans défaut, a repris le manuscrit, remis le texte dans l'ordre correct et a pu dater cet ouvrage avec précision, uniquement à partir d'une critique interne, puisque les allusions à la composition du livre manquent dans la correspondance de l'auteur. Comme il se situe dans un contexte très tourmenté où les coups d'Etat se succèdent année après année, l'ouvrage devait être remis à sa place exacte, afin que la pensée de M<sup>me</sup> de Staël, souvent très implicite, ne soit pas mal interprétée. Des indices, des références souvent vagues à tel ou tel événement ont permis à l'éditrice perspicace de situer la rédaction de l'ouvrage entre le 23 juin et le 28 octobre 1798 (et non en 1799 comme on l'avait cru). L'analyse qui permet à M<sup>lle</sup> Omacini d'arriver à cette conclusion est un modèle du genre, tant par la connaissance qu'elle a de la politique fort complexe du Directoire que par la grande intuition dont elle fait preuve en débrouillant le sens caché derrière le vague des mots.

Une fois la date de 1798 retenue pour la composition de *Des circonstances actuelles*, Lucia Omacini peut expliquer plus facilement le contenu de l'ouvrage. Celui-ci apporte une demi-justification au coup d'Etat du 18 fructidor dirigé contre la réaction monarchique. M<sup>me</sup> de Staël avait donné sa caution, tout comme Constant d'ailleurs, à cette journée dans la mesure seulement où cette illégalité permettait de sauver les principes républicains. Mais en même temps, *Des circonstances actuelles* déplore les mesures vexatoires et le manque de liberté (d'opinion et de presse) qui suivirent le coup de force. Cette critique s'inscrit dès lors dans un large courant d'opinion, encore mal défini et peu étudié, qui estime que les institutions en place sont mauvaises et qu'elles favorisent les fréquents coups d'Etat. Ce mouvement révisionniste aboutit au 18 brumaire où triomphe Bonaparte, mais pas dans le sens voulu par les républicains sincères qui ont été une fois de plus dépassés dans leurs intentions. La publication des *Circonstances actuelles* prouve bien que M<sup>me</sup> de Staël et ceux qui s'expriment à travers elle n'étaient absolument pas en faveur d'un régime fort et liberticide; ils estimaient au contraire que le maintien des nouvelles structures sociales que 1789 avait mises en place pouvait être assuré par le respect des principes républicains et libéraux, sans recours nécessaire au caporalisme. Cette position médiane — courageuse, car il était difficile de défendre la liberté qui était accusée de tous les maux dont la France avait souffert — apparaît clairement grâce à l'analyse qu'en fait l'éditrice. Les *Circonstances actuelles* ne sont pas un texte simple et évident.

Imbriqués dans leur temps, ils recèlent tout un sens caché. Mais enfin restitué, daté et explicité, ce texte permettra désormais de mieux connaître une pensée politique dont les effets et l'importance se feront sentir seulement sous la Restauration et la Monarchie de Juillet.

Etienne Hofmann.

Etienne HOFMANN: *Les «Principes de politiques» de Benjamin Constant*. T. I.: *La genèse d'une œuvre et l'évolution de la pensée de leur auteur (1789-1806)*, 419 p. T. II: *Principes de politique*, texte établi d'après les manuscrits de Lausanne et de Paris avec une introduction et des notes, Genève, Droz, 1980, 690 p.

Benjamin Constant partage avec Karl Marx, entre autres, l'infortune d'être analysé, vilipendé ou porté aux nues par des commentateurs qui ont le plus souvent oublié de l'éditer. Les deux volumes de M. Hofmann (dont seul le premier a fait l'objet de la soutenance) éclairent et rendent accessible un texte fondamental de la pensée politique constantienne (découvert en 1974, lorsque la consultation des archives de famille déposées à la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne par le baron Rodolphe de Constant Rebecque devint possible), écrit en 1806, c'est-à-dire à une époque où, de tradition, la bibliographie constantienne admettait qu'il ne se passait pas grand-chose, sur le plan politique s'entend. Des premiers travaux de juristes (1904) à l'ouvrage monumental de Paul Bastid *Benjamin Constant et sa doctrine* (1967), les chercheurs tombaient dans les deux mêmes travers: ils séparaient l'homme et l'œuvre au point que l'on ne comprenait plus comment Constant, décrit comme tiraillé et velléitaire, pouvait donner naissance à une pensée cohérente et achevée; ils se fixaient d'autre part sur les brochures postérieures à 1814, ce qui n'expliquait rien de l'évolution intellectuelle menant des écrits du Directoire à ceux de la Restauration, très différents de forme et de portée.

La thèse de M. Hofmann répond à cette double insuffisance; dans la première partie, elle retrace la formation politique de Constant de 1789 à 1806, en passant sans cesse de l'influence des idées sur l'engagement à celle de l'engagement sur la théorie. Dans la seconde partie l'auteur, examinant la structure et les thèmes récurrents des *Principes de politique*, montre que ceux-ci constituent l'un des principaux chaînons manquants de la pensée constantienne.

#### *L'évolution de la pensée*

M. Hofmann distingue une première phase: 1789-1794. Ce sont cinq années durant lesquelles Constant, exilé à Brunswick où la stupidité des gens et des rites sociaux lui fournit d'innombrables pointes sans parvenir à le désennuyer, suit en observateur mi-critique, mi-enthousiaste les progrès de la Révolution. Anti-aristocrate en 88, démocrate en 90, girondin en 92, il est commotionné par la Terreur et ce choc lui fait trouver sa place dans l'espace politique: entre Ferrand et Robespierre, c'est-à-dire contre l'arbitraire d'où qu'il vienne. Ce qui, rappelle opportunément M. Hofmann, est le contraire du «juste milieu».

La deuxième phase est marquée par la rencontre avec Germaine de Staël et une intense activité de militant en faveur de la république thermidorienne, puis

directoriale. Un militantisme sans aveuglement (ce qui le fera prendre pour de l'opportunisme), fondé sur deux idées maîtresses: la république, malgré ses défauts, doit être sauvée de la réaction; le pouvoir, même républicain, doit trouver ses limites. Quelques-unes des pièces principales de la pensée politique de Constant se mettent alors progressivement en place, dans «De la force du gouvernement actuel de la France», «Des réactions politiques», «Des effets de la Terreur», et dans le commentaire de la traduction de l'ouvrage de Godwin «Inquiry concerning political justice»: action bienfaisante du temps, nécessité des principes, danger d'un recours occasionnel à l'arbitraire se transformant toujours en un recours permanent. Des lois précises et fixes, le respect des formes sociales, politiques et judiciaires, la responsabilité de l'exécutif sont les trois antidotes à cet arbitraire. L'image du Constant de la période directoriale est dessinée en finesse par M. Hofmann: plutôt qu'un opportuniste cherchant des places, nous voyons un enthousiaste, qui forme l'opinion car ses livres se vendent bien et se forme au contact d'une réalité politique souvent ambiguë (Fructidor).

Les discours au Tribunal des années 1800-1802 insistent sur des thèmes voisins, dans les limites de langage et d'action concédées par Bonaparte à cet organisme. Constant, de militant républicain, devient opposant libéral à mesure que s'accroît la pression sur les derniers représentants de la pensée libre. Cette mue se confirme lorsqu'en 1802 il est évincé. Commence alors une longue période d'exil politique au cours de laquelle Constant, au milieu d'incessants voyages, composera les *Principes*...

#### *Les «Principes de politique»*

M. Hofmann examine d'abord la méthode de Constant, très personnelle et qui conditionne la structure de toute son œuvre: elle consiste à réunir sur fiches les matériaux fournis par l'actualité ou les lectures, puis à organiser celles-ci selon un plan précis, souvent retravaillé. La rédaction est parfois une simple copie de ces fiches, elles-mêmes souvent les vestiges d'un ouvrage ancien. Le refus de rien rejeter, la réutilisation fréquente de textes antérieurs amènent l'œuvre à progresser, comme dit M. Hofmann, par «scissiparité»: Constant reprend une partie d'un ouvrage abandonné, la transforme par adjonctions et restructuration en un texte *sui generis*, dont à son tour l'un des fragments devient le bourgeon d'une œuvre ultérieure...

Les *Principes de politique* répondent à trois préoccupations de Constant: faire un traité nouveau, c'est-à-dire la synthèse, manquant en 1806, des courants d'opposition au despotisme; composer un ouvrage élémentaire, autrement dit didactique; constituer une sorte de réflexion sur la Révolution, qui reste aux yeux des contemporains le critère événementiel par excellence d'après lequel on peut juger des théories politiques passées et présentes.

M. Hofmann montre que les *Principes*... obéissent à une double démarche intellectuelle. La première vise à passer du particulier au général, ou mieux des circonstances aux principes, ce dernier terme étant d'ailleurs pris par Constant au rebours du sens étymologique: le «principe» n'est pas au début ou à la base d'une combinaison théorique, mais constitue le résultat général d'une combinaison de faits particuliers; si ces derniers sont les mêmes, le principe reste le même. Le titre complet de l'ouvrage («Principes de politique *applicables à tous les gouvernements*») indique bien qu'il ne s'agit pas de défendre un type précis de gouvernement, mais de présenter les conditions dans lesquelles n'importe quel type de gouvernement pourra être accepté, despotisme non compris cela va sans dire.

La seconde démarche est polémique: Constant vise très précisément certains contemporains à travers les critiques qu'il adresse aux «grands anciens»; les attaques contre Rousseau, Hobbes, Bentham ou Mably sont formulées de manière à pouvoir servir *aussi* contre Molé et Ferrand, par exemple.

De là une lecture fort limitée de Rousseau notamment, contesté et disqualifié sur un unique point: l'aliénation totale de la souveraineté individuelle à la collectivité. Cette tendance polémique explique moins que Constant ait renoncé à utiliser dans son traité les auteurs, tels Barbeyrac ou Locke, qui auraient apporté le plus d'eau à son moulin, et dont M. Hofmann relève l'étrange absence.

Le propos central des *Principes...*: nécessité de limiter le domaine de l'autorité à l'essentiel (défense nationale, maintien de l'ordre, levée des impôts) s'articule autour de thèmes qui seront repris par Constant dans son activité de parlementaire: l'anachronisme de la guerre, la liberté de pensée (donc de presse), l'action de l'autorité sur les lumières, les garanties judiciaires. Mais ce confinement extrême de l'autorité à trois tâches, posé par Constant quasiment comme une sorte de minimum vital, limite la portée du traité: M. Hofmann montre que l'auteur reste trop silencieux sur les problèmes d'organisation de l'Etat (infrastructure technique, enseignement, etc.), pourtant primordiaux et d'ailleurs signalés comme tels par Constant lui-même.

Ceci amène à l'une des critiques (formulée lors de la soutenance par M. le Prof. Biaudet) que l'on peut adresser à M. Hofmann: il présente les *Principes* comme le «sommet», l'«acmé» de la réflexion politique constantienne, alors qu'il s'agit d'un traité jamais publié (Constant n'a pas même *tenté* de le faire), laissé en plan de 1806 à 1814 (alors que nous savons que Constant n'était pas absolument satisfait de son agencement), et handicapé par l'absence grave mentionnée plus haut.

On pourrait reprocher aussi à M. Hofmann une excessive modestie dans la discussion des idées contenues dans les *Principes...* Il s'en explique: «Il ne s'agit pas tellement de faire l'étude comparative de certains aspects de la pensée constantienne ni de dire ce qu'elle contient d'original ou, au contraire, ce qu'elle doit à d'autres écrivains; mais il convient surtout de montrer de quelle manière Constant met en place un système, quels en sont les bases, les éléments primordiaux, qui donnent à sa démarche et à tous ses raisonnements une marque particulière.» Or c'est répondre au problème par le problème: la discussion des idées, de leur originalité ou de leurs emprunts aurait justement éclairé la démarche particulière de Constant. Il est à peine paradoxal de reprocher à M. Hofmann de ne pas sortir de son sujet et de rester, en somme, trop constantien: le caractère voulu d'universalité que Constant a donné à son traité devrait susciter une évaluation plus précise des qualités et des manques de sa pensée, visionnaire dans certains chapitres (le livre XIII, «De la guerre», et sa condamnation de ce que nous appellerions aujourd'hui l'impérialisme totalitaire), étriquée dans d'autres (problème, déjà soulevé, de l'organisation d'un Etat moderne). Par ailleurs, l'itinéraire de Constant dans l'Europe intellectuelle de son époque (intégration au Groupe de Coppet, l'un des plus cosmopolites qui furent), inciterait à de plus riches comparaisons. Si l'on fait ce reproche à M. Hofmann, c'est aussi parce que les trop rares chapitres qui tentent cette analyse et ses comparaisons sont très appétissants par leur précision et leur souci d'intégrer la pensée constantienne dans son contexte.

Il reste que le sens des nuances (ni hagiographie, ni hostilité, ce qui n'est pas tellement courant dans la bibliographie constantienne), la rigueur de la méthode, l'ingéniosité de l'édition (un système de signes ne paralysant pas la lecture pilote

le chercheur à travers les emprunts, reprises et refontes du texte des *Principes...* ) font de ces deux volumes une contribution irremplaçable à la connaissance de l'univers politique de Benjamin Constant.

Jean-François Tiercy.

Les *Etudes de Lettres* se font un plaisir de signaler à leurs lecteurs qu'un Comité provisoire pour l'édition des *Œuvres complètes* de Benjamin Constant s'est créé à Lausanne, auquel l'Institut Benjamin Constant prête un concours actif. Le moment paraît favorable à une telle entreprise collective puisque la vie et l'œuvre de Constant suscitent un intérêt qui va croissant et que les publications se multiplient. Par ailleurs, des fonds de manuscrits se sont ouverts récemment tant à Lausanne qu'à Paris, un répertoire de sa correspondance est actuellement en cours d'élaboration, et une revue, qui lui est entièrement consacrée, vient d'être lancée. Une vue d'ensemble paraît aujourd'hui possible et permet non seulement de rassembler des forces mais aussi de mettre sur pied un programme général de travail et de financement. Les communications et les demandes de renseignement peuvent être adressées à l'Institut Benjamin Constant (3, place Chauderon, CH 1003 Lausanne).